

## Répartition des charges du master MEEF 2nd degré

	A la charge de :	
	INSPE	Universités
<b>UEA</b> : maîtrises des savoirs scolaires et des savoirs pour les enseigner <b>dont Modules consolidation</b>		X
<b>UEB</b> : concevoir un enseignement adapté au contexte d'exercice en étant acteur au sein du système <b>dont Module complémentaire</b>	X	
<b>UEC</b> : conduire et réguler ses projets, interroger ses pratiques	C3	C1+C2
<b>UED</b> : Module LVE		X
Suivis	Tuteur Portfolio Tuteur stage	Mémoire

Cette répartition ne concerne pas les masters BTSE-STMS et documentation à la charge de l'INSPE en totalité